



La Fondation Aviva

SOUS L'EGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

DOSSIER D'INFORMATION

Août 2011

Contact :

Fanny Serre – 01 76 62 78 72 – Courriel : fanny_serre@aviva.fr





Une initiative majeure d'entreprise responsable et citoyenne



Aviva a pour vocation d'accroître la prospérité de ses clients tout en veillant à leur tranquillité d'esprit. En tant qu'assureur, Aviva a choisi d'anticiper et d'agir sur les évolutions économiques, sociétales et environnementales qui pèseront sur son activité future. Cette démarche s'applique au quotidien à toutes ses parties prenantes : ses Clients, ses Collaborateurs, la Communauté dans laquelle Aviva opère, notamment avec sa Fondation.

Créée en 1999, sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation Aviva, est le premier vecteur de l'engagement d'Aviva en France en matière de développement durable. La Fondation répond à la volonté de respecter le sens premier du métier d'Aviva : **protéger les plus fragiles**, c'est-à-dire, les enfants et les personnes âgées, contre les accidents de la vie. Elle apporte des solutions qui répondent à des problématiques humaines, sociales, sanitaires et contemporaines, grâce à un travail de partage, de rencontres et de solidarité entre, les animateurs de la Fondation, les responsables et bénéficiaires de ces associations et les collaborateurs Aviva.

Un «Coup de pouce» qui vise à renforcer la crédibilité d'un projet associatif

La Fondation Aviva intervient tel un tremplin afin de permettre aux associations, nécessitant un soutien en phase de lancement, de concrétiser des projets humanitaires et de solidarité. Aviva, en tant que 6^{ème} assureur mondial, apporte la caution d'une entreprise internationale reconnue.

Bilan du chemin parcouru depuis 1999



Association AFSR



Association Pesinet

268 associations soutenues.

Financement de **306** projets dont

205 concernent les enfants,

66 en faveur des personnes âgées et

25 sont intergénérationnels.





Comment ?

La Fondation Aviva, sous l'égide de la Fondation de France, est une entité indépendante tant par son fonctionnement que dans le choix des associations qu'elle souhaite soutenir. Elle est administrée par un comité exécutif composé d'un collège représentant les fondateurs, de spécialistes des domaines liés à l'enfance et aux personnes âgées, d'un représentant des collaborateurs d'Aviva France, ainsi qu'une représentante de la Fondation de France. Issus d'horizons très différents, les membres du comité donnent un avis expérimenté et objectif sur les dossiers présentés.

Le comité exécutif de la Fondation Aviva est composé de :

Un collège représentant les fondateurs :

- Bernard Pottier, président de la Fondation Aviva, ancien président du directoire d'Aviva France
- Jean-Pierre Menanteau, ancien président directeur général d'Aviva France
- Christian Fayard, vice-président du conseil d'administration d'Aviva France
- Karim Natouri, directeur de la communication et du développement durable d'Aviva France

Un collège d'experts externes :

- Virginie Dumont, psychologue, spécialisée dans l'aide à l'enfance
- Violaine Duflo, médecin spécialiste en pédiatrie et bénévole au sein de l'association l'Appel (pour le développement des enfants du monde)
- Benoit Lavallart, médecin spécialiste en gériatrie et chargé de mission à la mission de pilotage du plan Alzheimer

Un représentant des collaborateurs d'Aviva France :

- Henri de Gislain de Bontin, délégué du personnel, élu au comité d'entreprise et président du comité de réflexion de l'association Forêt vierge

Une représentante de la Fondation de France

- Marie-Laure Muchery

La représentante de la Fondation de France a un droit de regard et prête un œil d'expert sur les dossiers à subventionner mais ne vote pas. Elle intervient également lorsque la Fondation Aviva a besoin d'une aide juridique.

Avec quels moyens ?

Le budget d'intervention d'Aviva France, hors frais de fonctionnement et programme Street to school, est de 200 000 euros par an. Le montant global annuel permet d'aider près de trente projets associatifs par an.





La nature des projets

Pour garantir l'objectif de proximité et d'impact direct sur le terrain, la Fondation Aviva favorise les projets considérés comme utiles socialement (services visant à améliorer la vie quotidienne, le cadre de vie ou l'environnement des enfants et des personnes âgées).



Association Tricotez Coeur

Les actions subventionnées en France et à l'étranger se rapportent donc à de nombreux thèmes :

- isolement, exclusion, dépendance sociale,
- santé,
- soutien éducatif, éveil culturel,
- maltraitance, violence, addiction.

Les porteurs de projets

La Fondation Aviva apporte son aide aux projets qui lui sont soumis par des structures à but non lucratif.

Une présentation rigoureuse des projets

Le "cœur" du dossier est la présentation du projet. Pour prétendre au soutien de la Fondation Aviva, chaque association doit fournir une présentation du projet claire et synthétique, en expliquant l'origine, la mise en application et les objectifs attendus.

La Fondation Aviva exige un cahier des charges précis des associations, concernant le projet présenté qui doit, entre autres :

- être spécifiquement en faveur des enfants ou des personnes âgées,
- être porté par une structure à but non lucratif,
- cibler un groupe de personnes et non une seule,
- avoir un contact direct et durable sur le terrain,
- répondre à des critères de bonne gestion.



Un dossier de candidature complet

Le dossier de candidature doit être déposé un mois avant la session et contenir :

- La description concrète du projet avec un budget détaillé dans lequel devra figurer la partie ressources avec les subventions acquises et sollicitées
- L'affectation précise des fonds sollicités
- Les statuts de l'association
- Une copie de la déclaration au Journal Officiel
- La liste des dirigeants
- Les comptes de l'année précédente
- Le dernier rapport d'activité
- Un relevé d'identité bancaire



Association Averti : les Galopins



Association Larubaliz

La Fondation Aviva peut être amenée à rencontrer certains représentants d'associations pour approfondir leur dossier et évaluer la qualité du projet.



Les collaborateurs d'Aviva s'engagent aux côtés de la Fondation Aviva depuis sa création en parrainant ou soutenant des projets. Ils participent également, chaque année, à différentes actions de solidarité entre collaborateurs. Il s'agit d'une démarche volontaire qui donne une dimension humaine à l'action solidaire d'Aviva.



*Les collaborateurs Aviva
lors de la journée de soutien au Téléthon.*

En 2010, Aviva a organisé «Les journées de solidarité» : une expérience qui permet aux collaborateurs de participer à des actions de solidarité au bénéfice d'associations caritatives. Pour sa 3^{ème} édition, la Fondation Aviva en partenariat avec l'Association Unis-cité ont organisé le 6 mai 2011 une journée au centre social Valérie Méot à Nanterre. A cette occasion, les 31 collaborateurs Aviva ont pu montrer leurs savoir-faire en repeignant les espaces de vie. Cette réhabilitation permet un meilleur accueil pour l'aide et l'orientation des personnes et familles en difficulté.

Par ailleurs, la Fondation Aviva continue à soutenir le Téléthon. En effet, le 3 décembre 2010, à l'occasion de sa 5^{ème} participation, la Fondation Aviva a organisé plusieurs actions de solidarité au profit de l'Association Française contre les Myopathies (AFM). En plus d'une course-relais, qui a lieu chaque année, les collaborateurs ont pu s'impliquer dans d'autres démarches : petit déjeuner solidaire, vente de gâteaux, chorale. Les recettes de toutes ces actions ont été intégralement reversées à l'AFM.

Enfin, pour la 5^{ème} année consécutive, 5 équipes de coureurs Aviva ont participé à la course-relais interentreprises, organisée chaque année par Special Olympics au profit de personnes atteintes d'un handicap mental. Cette course de 10 km, organisée sur le Parvis de la Défense réunie plus d'une trentaine d'entreprises.



*Les collaborateurs Aviva
lors de la journée Special Olympics*



11 projets soutenus lors du dernier comité du 27 mai 2011

Plus de **177** associations ont présenté un projet lors de cette session et le comité de la Fondation s'est attaché à choisir les projets les plus solides, tant par la qualité et la pertinence de l'aide apportée que par leur efficacité et la pérennité de l'action menée.

Un «coup de pouce» a été donné à **11** belles initiatives d'associations venant en aide à des enfants et des personnes âgées en difficulté.

Parmi les associations subventionnées, plusieurs ont été soutenues par un collaborateur, un agent d'Aviva, des parrains ou des bénévoles impliqués dans l'association.



ARES COOP

«Développement d'une nouvelle équipe pour faire travailler un public âgé et fragilisé»

L'association : Ares Coop a été fondée en 1999 afin d'apporter une réponse d'insertion concrète et adaptée à un public parisien âgé, très éloigné de l'emploi et cumulant de lourdes difficultés (sans domicile fixe, dépendance alcoolique, problèmes importants de santé...). L'objectif est d'aider ces personnes en errance à sortir du système de l'assistanat et à restaurer leur autonomie et leur dignité, en leur permettant de travailler sur des postes adaptés à leur situation, tout en bénéficiant d'un accompagnement social et professionnel.

Le projet financé : la Fondation Aviva soutient la création de cinq emplois en insertion pour personnes âgées et fragiles qui cumulent des difficultés sociales.

Don de la Fondation Aviva : 10 000 €

Pour en savoir plus : www.ares-association.fr



LE PATIO DES AÎNÉS

«Accompagner les personnes âgées d'ici et d'ailleurs dans leurs démarches de santé, d'accès aux droits et aux loisirs »

L'association : créé en 2009, "Le patio des aînés" a pour but d'orienter et d'accompagner les personnes vieillissantes de l'agglomération lyonnaise dans les démarches de la vie quotidienne. Il s'agit de les sensibiliser à des actions destinées à prévenir la dépendance et le mauvais état de santé, de rompre l'isolement et d'assurer une fin de vie sereine.

Le projet financé : il s'inscrit dans l'accompagnement des personnes âgées, en particulier celles issues de l'immigration, dans leurs démarches de santé, d'accès aux droits et aux loisirs.

Don de la Fondation Aviva : 10 000 €

Pour en savoir plus : <http://patiodesaines.vpweb.fr>





11 projets soutenus lors du dernier comité du 27 mai 2011



SANTÉ ET BIEN ÊTRE

« Soutien à la création d'un jardin thérapeutique »

L'association : Santé et Bien-Être a été créée en 1982. Elle a pour but principal d'assurer la pérennité des établissements dont elle a la gestion. Elle gère actuellement quinze Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et deux établissements de soins de suite et de réadaptation. Les établissements de l'association sont localisés en Région Rhône-Alpes et PACA.

Le projet financé : mise en place d'un atelier thérapeutique hebdomadaire autour d'un jardin afin de diminuer la perte d'autonomie, l'isolement et favoriser la mobilisation physique des personnes âgées dépendantes.

Don de la Fondation Aviva : 4 386 €



L'association : Zouip a été créée en 1997. Elle a pour mission de mettre en place des ateliers artistiques et pédagogiques pour enfants et personnes âgées et la création de spectacles. Les ateliers s'adressent d'une part à des enfants en milieu scolaire et, d'autre part, à des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Le projet financé : la Fondation Aviva soutient la mise en place d'ateliers artistiques pour des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer. Il s'agit d'un moyen pour ces personnes, de retrouver une estime de soi grâce à la créativité et de recréer du lien avec leur environnement.

Don de la Fondation Aviva : 5 000 €

Pour en savoir plus : <http://association-zouip.e-monsite.com>



PETITE MAMAN :

«Kit naissance»

L'association : Petite maman a été créée en 2009 avec comme objectif d'aider les jeunes mamans d'Île-de-France en difficulté, à travers des collectes de vêtements, la distribution d'un kit de naissance et l'accompagnement à la recherche d'emploi.

Le projet financé : le soutien de la Fondation Aviva va permettre la distribution de 100 kits de naissance comprenant une poussette, un couffin, des bodys, des biberons, des couches, des lingettes, des tétines et du lait. Ils sont destinés à accompagner les premiers mois de la vie d'un enfant et de la jeune maman en leur apportant un confort souvent trop onéreux.

Don de la Fondation Aviva : 10 000 €

Pour en savoir plus : www.petitemaman.fr





11 projets soutenus lors du dernier comité du 27 mai 2011



ARTS DANS LA CITE «Fenêtre sur chambre»

L'association : créée en 1999, Arts dans la cité a pour objectif la promotion de l'art contemporain sous ses diverses formes par la rencontre entre l'artiste et de nouveaux publics, notamment l'enfant hospitalisé en service de pédiatrie. La création et la contemplation sont des activités qui accompagnent le soin et soulagent le patient du stress de l'hospitalisation.

Le projet financé : la Fondation Aviva soutient la mise en place, au sein du service d'hématologie de l'hôpital Armand Trousseau à Paris, d'une plateforme numérique destinée à accueillir les avatars des enfants hospitalisés résidant dans des chambres stériles. Ces avatars leur permettent de communiquer entre eux et avec leurs familles.

Don de la Fondation Aviva : 12 000 €

Pour en savoir plus : <http://artdanslacite.eu>



PARCOURS D'EXIL

«Accueil de jour thérapeutique des mineurs isolés étrangers»

L'association : créée en 2000, Parcours d'exil, dont le centre de soins est situé à Paris, a pour principale mission de soigner gratuitement toutes les personnes victimes d'atteintes aux droits humains, qui sont pour la plupart des demandeurs d'asile. Des soins médicaux et psychothérapeutiques sont régulièrement prodigués aux patients dans le centre de soins.

Le projet financé : mise en place d'un accueil de jour thérapeutique pour mineurs étrangers isolés. Il a pour objectif d'aider ces jeunes à résoudre leur situation d'isolement, à retrouver confiance en eux et à améliorer leur mieux-être.

Don de la Fondation : 10 000 €

Pour en savoir plus : <http://www.parcours-exil.org>



VOL DE NUIT

«Centre psycho-médicosocial de Dique Lujan»

L'association : Vol de nuit a été créée en 2004. Sa mission est de venir en aide aux jeunes défavorisés des banlieues difficiles de Buenos Aires et de Bahia Blanca (Argentine) dans les domaines éducatifs, médicaux et sociaux.

Le projet financé : création d'un centre de consultation psychomédicosocial à Buenos Aires pour aider les enfants et les jeunes mères à surmonter les traumatismes physiques et psychologiques subis. Il s'agit également de faire de l'information et de la prévention auprès des enfants, des adolescents et des très jeunes mères contre les abus sexuels et les violences en tout genre.

Don de la Fondation : 9 350 €

Pour en savoir plus : www.voldenuit-vuelonocturno.org





11 projets soutenus lors du dernier comité du 27 mai 2011



PRINCE MOSSI «Centre ménager de Kaya»

L'association : créée en 2004, Prince Mossi a pour objectif de venir en aide aux enfants et aux femmes de Kaya et des villages environnants, dans la région du centre nord au Burkina Faso. Elle met en place des projets d'alphabétisation et de formations techniques génératrices de revenus.

Le projet financé : création et fonctionnement d'un centre polyvalent de formation pour les jeunes filles en difficulté dans une région du Burkina Faso. Ce centre a pour objectif de réduire l'inégalité d'accès à la scolarisation des jeunes filles et de les empêcher de tomber dans la prostitution.

Don de la Fondation Aviva : 3 000 €

Pour en savoir plus : www.princemossi.org



GROUPE D'APPUI ET DE SOLIDARITE «Amélioration des conditions de vie de 186 orphelins béninois et enfants vulnérables au Bénin »

L'association : le Groupe d'appui et de solidarité, créé en 2007 a pour but d'accompagner, d'appuyer et de favoriser des initiatives de solidarité, de développement, tant en France que dans les pays du Sud et de participer à des dynamiques et des actions solidaires et citoyennes.

Le projet financé : améliorer les conditions de vie de 186 orphelins du sida béninois, en favorisant leur prise en charge au sein de leur famille élargie ou par leur parent survivant, afin d'éviter l'éclatement complet de la cellule familiale.

Don de la Fondation Aviva : 5 000 €

Pour en savoir plus : <http://gas.asso.free.fr>



AIDE MEDICALE ET DEVELOPPEMENT «Création d'une unité de production artisanale de farine enrichie Misola»

L'association : créée en 1986, AMD est une association de solidarité internationale, qui a pour objectif d'accompagner ceux qui n'ont pas accès à la santé dans les pays en développement. Elle oriente ses priorités vers les populations les plus démunies.

Le projet financé : création d'une unité de production artisanale d'une farine enrichie MISOLA destinée aux enfants fragiles en bas âge pour prévenir et traiter la malnutrition dans 33 villages de la région de Kankrau en Guinée Conakry. Les céréales seront cultivées localement par les agriculteurs du village.

Don de la Fondation : 10 000 €

Pour en savoir plus : www.amd-france.org





Street to school, le programme mécénat du groupe Aviva plc

Street to school est une initiative mondiale lancée en 2009 par le groupe Aviva plc. Elle vise à soutenir une cause commune à toutes les filiales du Groupe : réinsérer par l'éducation des enfants en déshérence ou en situation d'échec scolaire avec un objectif de toucher 500 000 enfants dans le monde. Pour ce programme, le groupe s'est associé à l'ONG Save the children et a laissé à chaque pays le choix de déployer sur son territoire une action éducative en faveur des enfants selon le contexte local.

En France la Fondation Aviva s'engage auprès de Zup de Co



L'association : Pour lutter contre l'échec scolaire des enfants issus de familles défavorisées, l'association Zup de Co, créée en 2005, a décidé d'agir en amont en s'appuyant sur le bénévolat d'étudiants issus d'une grande école ou de l'université. Les collégiens des classes de 6^{ème} à la 3^{ème}, identifiés en difficulté, sont individuellement, pris en charge par un étudiant qui leur dispense un soutien scolaire. A cette action de tutorat scolaire s'ajoutent d'autres actions menées par Zup de Co : faire découvrir le monde de l'entreprise aux collégiens ou des parcours de réussite susceptibles de servir de modèle.

Le projet financé : un partenariat sur 3 ans dont les objectifs sont :

- **Financer le développement des activités** de l'association notamment grâce à la création d'antennes locales Zup de Co en régions, à raison d'une par an (3 au total) et permettre ainsi, à plus de 400 jeunes d'être accompagnés.
- **Poursuivre et étendre l'action** de Zup de Co contre l'échec scolaire à travers des actions de sensibilisation auprès des collaborateurs et des clients Aviva.
- **Renforcer le soutien** apporté aux jeunes collégiens dans leur choix d'orientation afin de leur permettre d'appréhender concrètement la diversité des choix qui s'offrent à eux.

Aviva et Zup de Co ont décidé d'agir en faveur des élèves du Collège République de Nanterre. Chaque année, les collaborateurs Aviva suivront des élèves de la 4^{ème} à la 3^{ème}, à travers 3 principales actions :

- l'organisation d'une journée découverte dans l'entreprise,
- l'aide à l'orientation et recherche de stage,
- l'accueil d'élèves de troisième dans le cadre de leur stage d'observation obligatoire " .

Le 31 mars 2011 s'est déroulé durant une journée l'opération "Un jour, Un métier". Aviva a accueilli, à son siège de Bois-Colombes, 15 collégiens du collège République de Nanterre pour leur faire découvrir l'entreprise et ses métiers.

Don de la Fondation : 210 000 € pour 3 ans

Pour en savoir plus : www.zupdeco.org